

ANNEXE IV

TAXES D'USAGE

APPLICABLES AU PORT DU CONQUET

A - PLAISANCE

B - SERVICES

A - TAXES D'USAGE - PLAISANCE

Les tarifs sont TTC sauf indications contraires.

TARIFS ABONNEMENTS ANNUELS

Longueur	Zone draguée	Zone non draguée
≤ 6 m	417,06 €	143,98 €
6,01 à 7,00 m	482,20 €	163,63 €
7,01 à 8,00 m	547,46 €	183,40 €
8,01 à 9,00 m	612,60 €	203,29 €
9,01 à 10,00 m	677,98 €	222,94 €
> 10,00 m	743,37 € + 90,75 €/ML supplémentaire	242,71 € + 41,92 €/ML supplémentaire

Zone draguée : zones C, D, F et G

Zone non draguée : zone E, K

Les places sont attribuées dans la limite des places disponibles.

TARIFS ABONNEMENTS SAISONNIERS

✓ **ZONE DRAGUEE**

Longueur	Mois	SEMAINE
< 6 m	83,96 €	57,64 €
6,01 à 7,00 m	97,77 €	68,60 €
7,01 à 8,00 m	111,59 €	79,55 €
8,01 à 9,00 m	125,40 €	91,94 €
9,01 à 10,00 m	139,10 €	103,01 €
> 10,00 m	153,03 € + 16,32 €/ML supplémentaire	114,09 € + 11,39 €/ML supplémentaire

✓ **ZONE NON DRAGUEE**

Longueur	Mois	SEMAINE
< 6 m	54,90 €	38,59 €
6,01 à 7,00 m	64,43 €	45,37 €
7,01 à 8,00 m	73,84 €	52,04 €
8,01 à 9,00 m	83,24 €	58,71 €
9,01 à 10,00 m	92,65 €	65,38 €
> 10,00 m	102,06 € + 15,34 €/ML supplémentaire	72,17 € + 7,62 €/ML supplémentaire

La semaine s'entend de 7 nuitées consécutives.

Le mois s'entend de 30 nuitées consécutives.

TARIFS VISITEURS JOURNALIERS

Longueur	TTC
< 6 m	16 €
6,01 à 7,00 m	16 €
7,01 à 8,00 m	16 €
8,01 à 9,00 m	18 €
9,01 à 10,00 m	19 €
> 10,00 m	20 € + 5 €/ML supplémentaire

HIVERNAGE

- ✓ **HIVERNAGE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS EN ZONE E POUR LES NON TITULAIRES D'UN POSTE D'AMARRAGE**

Longueur	6 Mois
< 6 m	108,61 €
6,01 à 7,00 m	124,57 €
7,01 à 8,00 m	140,53 €
8,01 à 9,00 m	156,49 €
9,01 à 10,00 m	172,44 €
> 10,00 m	188,28 € + 28,82 € /ML supplémentaire

- ✓ **HIVERNAGE DU 1^{ER} OCTOBRE AU 31 MARS EN ZONE E POUR LES TITULAIRES D'UN POSTE D'AMARRAGE**

Entre le 1^{er} octobre et le 31 mars	Gratuit
Entre le 1^{er} avril et le 30 septembre	Les tarifs saisonniers s'appliquent

MOUILLAGES DE REPLI EN ZONE E POUR LES TITULAIRES D'UN POSTE D'AMARRAGE

Dans la limite des places disponibles, une demande écrite doit être faite au préalable au bureau du port.

Pour les titulaires d'un emplacement en zone G, le mouillage de repli est gratuit.

Longueur	ANNEE	Mois Tout mois commencé étant dû
< 6 m	143,98 €	22,27 €
6,01 à 7,00 m	163,63 €	25,49 €
7,01 à 8,00 m	183,40 €	28,82 €
8,01 à 9,00 m	203,29 €	32,15 €
9,01 à 10,00 m	222,94 €	35,37 €
> 10,00 m	242,71 € + 41,92 €/ML supplémentaire	38,70 € + 5,48 €/ML supplémentaire

B - TAXES D'USAGE - SERVICES
AOT

Parcelle de terrain	Suivant convention signée
Terrain construit	18,29 €/m ²
Canalisation enterrée	1,58 € / mètre linéaire

GLACE POUR LES PROFESSIONNELS DE LA MER : DISTRIBUTION PAR BADGE

Prix au litre de glace	0,026 € HT
------------------------	------------

Badge disponible au bureau du port sur les heures d'ouvertures.

Cout de fourniture du premier badge : 0 €HT

Renouvellement du badge en cas de perte ou de vol : 33,00 €HT

GLACE HORS PROFESSIONNELS DE LA MER : DISTRIBUTION PAR BADGE

Prix au litre de glace	0,099 € TTC
------------------------	-------------

Badge disponible au bureau du port sur les heures d'ouvertures.

Cout de fourniture du premier badge : 26,40 €TTC

Renouvellement du badge en cas de perte ou de vol : 39,60 €TTC

STATIONNEMENT

Non titulaires d'un mouillage à l'année	Stationnement temporaire sur les cales (en fonction de l'activité du port)	Jusqu'à 5,99 m : 19,65 €/jour De 6,00 à 7,99 m : 28,22 €/jour De 8,00 à 9,99 m : 32,87 €/jour De 10,00 à 11,99 m : 40,73 €/jour Au-delà de 12,00 m : 53,59 €/jour
	Stationnement sur la zone d'échouage du Croaë	Jusqu'à 5,99 m : 2,14 €/jour De 6,00 à 7,99 m : 3,43 €/jour De 8,00 à 9,99 m : 5,00 €/jour De 10,00 à 11,99 m : 6,86 €/jour Au-delà de 12,00 m : 8,93 €/jour
Titulaires d'un mouillage à l'année	Stationnement temporaire sur les cales (en fonction de l'activité du port)	Autorisé sur les cales du Drellac'h le temps d'une marée. Non autorisé pour les bateaux de plaisance sur les cales Vauquois et Saint-Christophe.
	Stationnement sur la zone d'échouage du Croaë	Gratuit 30 jours consécutifs sur l'année civile, au delà les tarifs ci-dessus sont appliqués.

Une autorisation devra être demandée au préalable au bureau du port.

OPERATIONS DIVERSES

Opération de remorquage à l'intérieur du port	32,87 € par opération
Opération d'assistance, avec embarcation de servitude	63,00 €/heure
Utilisation du tracteur par un agent du port	26,20 €/ ½ heure
Tout service rendu par le personnel du port	20,25 €/ ½ heure
Charge de batterie *	8,34 €/charge
Electricité *	0,62 € HT/le kilowatt
Eau	4,12 € HT/m3
Badge d'accès au port	39,78 € HT l'unité
Perte ou renouvellement de badge	71,45 €
Service de gardiennage (ronde 1 fois/semaine ; vérification et reprise des amarres, vérification d'absence d'eau dans la cale)	148,86 €/an 29,77 €/opération supplémentaire
Photocopies	0,61 €/photocopie
Accès Internet au bureau du port	Gratuit, limité à 15 minutes
Fax	0,61 €
Service de consigne	1,19 €
Autre utilisation (minimum de facturation 1/2 h)	29,77 €/ ½ heure
Utilisation de la grue par un personnel du port	33,35 € l'opération d'1/2 heure maximum

Notes importantes :

Si un usager fait appel à une entreprise et que cette dernière doit intervenir sur le plan d'eau ou sur le terre-plein, l'usager est tenu d'informer le bureau du port.

Un coefficient de 1,5 est appliqué sur les tarifs d'amarrage pour les multicoques.

En dehors des horaires d'ouverture du bureau du port, une majoration des tarifs de 50 % sera appliquée.

*Electricité : les tarifs seront indexés en cours d'année en fonction des coûts d'électricité du fournisseur d'énergie de la CCIMBO